



Vaste étude sur le développement économique dans les intercommunalités

mardi 15 novembre 2022, par [lpe](#)

Intercommunalités de France a mené une vaste étude sur le développement économique à l'échelle des intercommunalités. Menée auprès d'un quart d'entre-elles, cette étude met en relief l'évolution de leur rôle dans le développement économique local à une période où leur taille, leurs budgets, la place donnée à chaque commune dans ces instances, la perte de lien avec les citoyens sont aussi pointées du doigt.

D'aménageurs de zones d'activités, les intercommunalités ont su tirer parti des crises successives pour devenir un acteur central de l'action économique, et une véritable interface avec les partenaires publics et privés du territoire. Difficultés de recrutement, manque de foncier disponible ou de matières premières, l'étude met également la focale sur les problématiques rencontrées actuellement par les entreprises.

En vertu de leurs compétences centrales en matière de développement économique, et de leurs périmètres à l'échelle des bassins de vie, les intercommunalités ont été des interlocutrices de premier ordre pour accompagner les entreprises pendant la crise Covid et la mise en œuvre de la relance.

Quelques chiffres

91 % des intercommunalités sont dorénavant dotées d'un service de développement économique, contre 70 % en 2016. Elles sont 75 % à avoir une stratégie économique définie ou en projet.

80 % des intercommunalités mènent ou envisagent de mener des actions d'animation de réseaux ou de filières économiques, + 38 points par rapport à 2016

77 % des intercommunalités souhaitent poursuivre l'accompagnement aux entreprises développé lors de la crise Covid

44 % réalisent une observation économique de leur territoire ou envisagent de le faire

42 % proposent un soutien à la transmission et la reprise d'entreprises

67 % soutiennent l'économie sociale et solidaire sur leur territoire

Pour accéder à l'étude, [suivez ce lien](#)

À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les

intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : www.adcf.org